

MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance extraordinaire, tenue le 19 juin 2024, à 9h à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 63, rue de l'Hôtel-de-Ville à Chénéville, est présidée par le conseiller, monsieur Alexandre Lafleur, en présence des conseillères et conseillers suivants : madame Audrey Lacasse, madame Danielle Meunier, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

Absence motivée : madame Maryse Gougeon et monsieur Maxime Proulx-Cadieux

La directrice générale et greffière-trésorière, Madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

À moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, la personne qui préside la séance, en l'occurrence le maire, ne participe pas au vote sur une proposition.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Autorisation affichage offre d'emploi – DGA**
- 4. Parole au public**
- 5. Levée de la séance**

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la greffière-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil et en a affiché une copie aux deux endroits décrétés pour ce faire. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de cet avis tel que requis par la loi.

1- NOMINATION – PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

2024-06-169

Nomination – Président d'assemblée

ATTENDU l'absence du maire et du maire suppléant ;

ATTENDU l'article 158 du Code municipal du Québec qui prévoit qu'en l'absence du maire ou du maire suppléant, le conseil doit choisir un de ses membres pour présider une séance ;

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Monsieur le conseiller Alexandre Lafleur soit nommé président d'assemblée pour la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Conseiller, Alexandre Lafleur, constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 9h devant personne.

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-06-170

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que signifié par la greffière-trésorière dans l'avis de convocation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- AUTORISATION AFFICHAGE OFFRE D'EMPLOI – DGA

2024-06-171

Autorisation affichage offre d'emploi – DGA

ATTENDU QUE le poste de directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe est présentement vacant à la suite de la démission d'Isabelle Blais qui occupait ce poste;

ATTENDU QU' il est nécessaire de trouver un candidat pour assister la directrice générale dans ses tâches;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Audrey Lacasse

Et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'affichage du poste de directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- PAROLE AU PUBLIC

6- LEVÉE DE LA SÉANCE

2024-06-172

Levée de la séance

Il est proposé par madame Danielle Meunier
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 9h04.

Alexandre Lafleur, Conseiller

Krystelle Dagenais, Directrice générale

Je soussigné, Alexandre Lafleur, conseiller de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.